

Mesdames, Messieurs  
Membres du conseil municipal.

## CONVOCATION

Madame, Monsieur,

Vous êtes prié(e) d'assister à la réunion de séance de conseil municipal qui se tiendra à la **salle communale** de Boz le

**Samedi 21 mars 2020 à 19 h 30**

Le Maire  
Monique JOUBERT-LAURENCIN



### Ordre du jour :

*Réduit au strict minimum conformément aux consignes gouvernementales*

- Élection du Maire
- Détermination du nombre d'adjoint et élection des adjoints
- Lecture de la chartre de l' élu par le Maire élu

Les commissions seront constituées une fois la période de confinement terminée.

Le bureau de la préfecture en charge des élections a diffusé ce matin la circulaire de la ministre de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales et du ministre chargé des collectivités territoriales, ainsi que le guide à destination des exécutifs locaux. Ces documents doivent permettre de tenir ces élections durant le week-end, dans le strict respect des mesures barrières et de l'huis-clos prescrit.